

Éditorial

Par **Philippe Arramon-Tuoco**

Président de l'URPS ML Nouvelle-Aquitaine

Chère consœur, cher confrère,

Chaque nouvelle année apporte son lot d'espoir, de changement et d'amélioration.

2019 n'échappera pas à la règle dans le contexte qui est le nôtre d'appauvrissement inquiétant du tissu médical territorial et, paradoxalement, de la richesse des modèles d'organisation proposés ainsi que des nouvelles technologies adaptées à l'exercice médical.

Il y a du bon et du moins bon dans tout cela. Il nous faudra faire des choix importants pour la pérennité de notre exercice qui doit se concevoir à présent dans la coordination et la territorialité.

Notre objectif est de vous aider dans votre organisation et dans ce dédale souvent trop administratif.

Il est aussi de vous mettre en garde contre certaines propositions commerciales qui fleurissent de façon exponentielle, souvent trop intrusives dans notre exercice, dans notre porte-monnaie ou pire, dans les données médicales de nos patients.

Nous devons garder la main sur nos outils de travail, nos données et l'organisation que nous souhaitons mettre en place.

Nous sommes là pour vous y aider. L'abonnement « Med+TV » que nous vous proposons est un premier élément de réponse à ces réflexions, élément qui semble avoir séduit le Père Noël. C'est le moment d'y croire !

Je vous souhaite très sincèrement une excellente année 2019 ainsi qu'à tous ceux qui vous entourent.

Bien confraternellement.



À lire dans ce numéro

p 2-3

Med+TV :
de l'info santé pour vos patients

p 4

Faciliter l'orientation
dans le domaine sanitaire et
médico-social

p 5

Messagerie Sécurisée :
où en sont les médecins
de Nouvelle-Aquitaine ?

p 6

Forum Santé Avenir
Deuxième édition

p 7

Prévenir la transmission
des pathologies hivernales :
place des mesures d'hygiène
de base au cabinet médical



De l'info santé po

Mis en place dès 2003 en Poitou-Charentes sous forme de vidéos, les salles d'attente passe au numérique !

Depuis 1 mois une vingtaine de médecins libéraux testent le programme. En 2019, cet équipement sera proposé à l'ensemble des r

- Des informations de sensibilisation, d'éducation et de promotion de la santé liées avec l'actualité, sans publicité, à destination de vos patients.
- Une programmation récurrente d'environ 45 minutes mise à jour régulièrement et automatiquement par l'URPS ML NA.
- Des contenus spécifiques en fonction de votre territoire (département).



- Vous avez le contrôle pour modifier, changer l'ordre de passage ou supprimer le contenu proposé.
- Vous pouvez rajouter des pages d'informations sur votre cabinet.



Quand on est libre, pourquoi choisir d'être dépendant ?

Ce qu'en disent les patients

- « Le temps semble moins long »
- « Les informations de santé incitent au dialogue avec le médecin »
- « Le programme est varié, attractif »



Brut.

Elle a décidé de raconter son histoire.

our vos patients

e de présentoirs (flyers, affiches...), la diffusion de messages de santé publique dans

t le nouveau dispositif proposé par l'URPS ML NA : un écran connecté.
médecins libéraux de Nouvelle-Aquitaine.

Ce qu'en disent les médecins

- « Beaucoup plus attractif qu'un support papier »
- « Contenu intéressant »
- « Pas de bruit, pas de son »
- « Belle esthétique »

- Pour réduire la perception du temps d'attente de vos patients, en plus des messages de santé publique, vous serez proposés :
 - des informations générales et ciblées sur votre département
 - des reportages animaliers, culturels, historiques, sur la nature...



Un écran connecté dans votre salle d'attente

Qu'en pensez-vous ?

Med+TV à quel prix

- Abonnement offert par l'URPS ML Nouvelle-Aquitaine
- A votre charge : 135 euros TTC (prix coûtant et frais d'envoi)

Comment se procurer la Med+TV

- Je passe commande via le site internet www.medplus.tv
- Je reçois ma box sous un délai de **14 jours ouvrés**
- **Je branche mon matériel** dans ma salle d'attente et profite du contenu régulièrement mis à jour

Quel équipement nécessaire

- Une connexion Wifi ou un câble Ethernet
- Une prise de courant électrique
- Un écran de taille adaptée à votre salle d'attente et une connexion HDMI
- Une fixation



Vous propose sa box TV

www.medplus.tv
med+tv@urpsml-na.org

Faciliter l'orientation dans le domaine sanitaire et médico-social



Connaissez-vous Via Trajectoire ? Utilisez-vous cet outil ?

Étant donné le service qu'il peut rendre aux médecins en termes de gain de temps et de confidentialité l'URPS ML NA a souhaité vous informer de l'évolution de cet outil vers le sanitaire.

Le dossier d'admission à remplir pour les patients qui souhaitent rentrer en EHPAD et qui était sous format papier est dorénavant accessible sur le site de Via Trajectoire www.viatrajectoire.fr et les médecins généralistes sont de plus en plus nombreux à utiliser cette forme électronique : c'est le « module grand âge ».

Depuis le mois de novembre 2018 Via Trajectoire permet de faire des demandes de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), d'Hospitalisation à Domicile (HAD) et d'Unités de Soins Palliatifs (USP) : c'est le « module sanitaire ».

Sur le site on dispose d'un annuaire exhaustif de toute l'offre de soins d'un territoire. Les demandes des médecins sont traitées aussi rapidement que les demandes émanant des secteurs d'hospitalisation. Ce qui veut dire que les médecins généralistes auront plus rapidement, on peut le penser, une place par exemple en SSR et il y aura une trace des demandes et des réponses apportées égales pour tous.

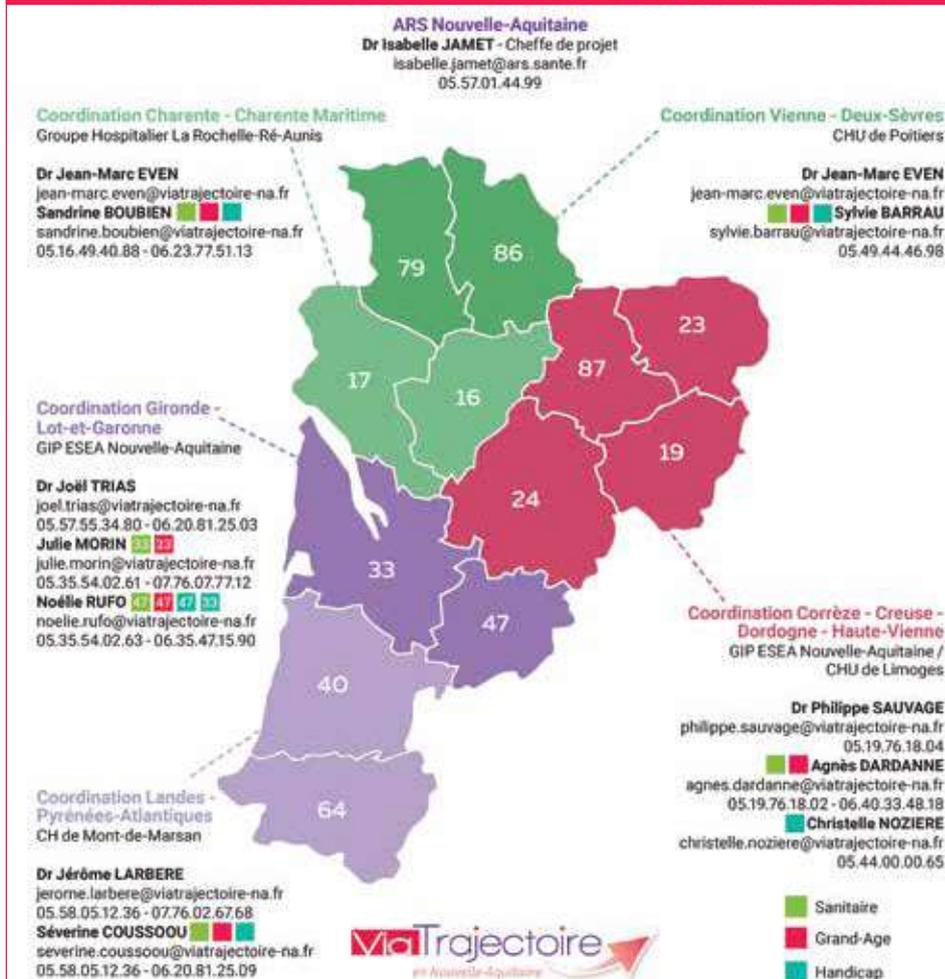
L'utilisation du module « sanitaire » est la même que pour le module « grand âge » et pour ceux qui utilisent déjà « via trajectoire » il n'y aura aucune difficulté supplémentaire.

Le « module handicap » qui permet de gérer et de suivre les demandes vers les établissements et services d'accompagnement des personnes en situation de handicap, est très attendu par les médecins libéraux.

Pour ceux qui ont besoin d'aide, l'illustration ci-contre permet de contacter l'équipe Via Trajectoire de la région.

Dr Dany GUERIN

L'équipe ViaTrajectoire en Nouvelle-Aquitaine



Pour contacter l'équipe ViaTrajectoire Nouvelle-Aquitaine :

Par e-mail : infos@viatrajectoire-na.fr

Par téléphone : 0805 690 656

Site internet : www.viatrajectoire-nouvelle-aquitaine.fr

www.viatrajectoire.fr

Médecins généralistes utilisateurs du module Grand-Age de ViaTrajectoire en Nouvelle-Aquitaine

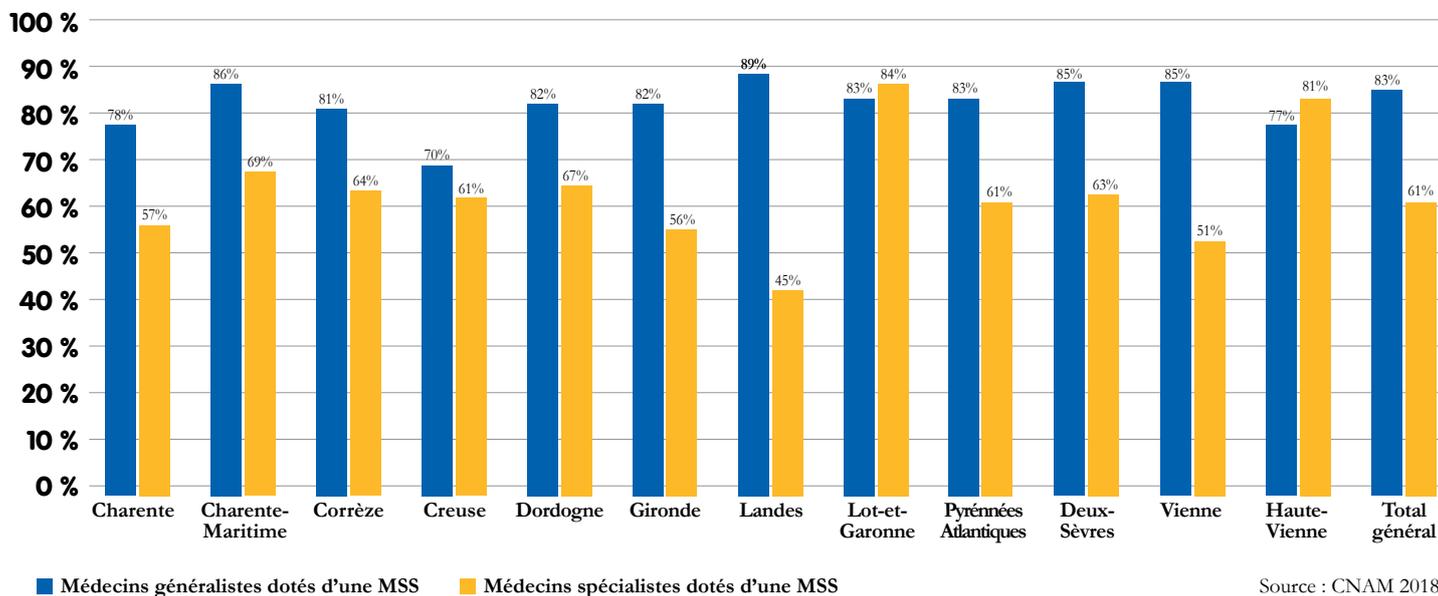
Département	Nombre de Médecins utilisateurs au 15/10/2018	% de médecins généralistes utilisateurs VT
16	120	42 %
17	279	41 %
24	90	26 %
33	806	47 %
40	245	60 %
47	82	33 %
64	448	62 %
79	87	27 %
86	72	17 %
Total	2 229	44 %

Ne sont volontairement pas pris en compte dans ces statistiques les trois départements d'ex- Limousin compte tenu :

- Que le déploiement en Creuse et en Corrèze est en cours de finalisation et que des conférences de presse visant à faire connaître ViaTrajectoire auprès du grand public et des médecins libéraux n'ont pas encore eu lieu. Elles auront lieu fin 2018/début 2019.
- Que le déploiement en Haute-Vienne aura lieu en 2019.

E-Santé

Messagerie Sécurisée : où en sont les médecins de Nouvelle-Aquitaine ?



Paaco-Globule : le langage des futures PTA



L'outil PAACO GLOBULE, développé par ESEA¹, est celui qui a été retenu en Nouvelle Aquitaine pour la communication entre les professionnels de santé et le médico-social au travers des PTA².

Rappelons que GLOBULE, créé il y a une dizaine d'années en Aquitaine, était un outil conçu pour mettre en relation de manière instantanée les différents acteurs professionnels de santé et ou acteurs du médico-social autour d'un patient suivi le plus souvent à domicile.

Les médecins des territoires PAERPA³, en particulier Bordeaux qui a été le premier à démarrer en Nouvelle Aquitaine, ont appris à connaître cet outil qui a été choisi pour le suivi des personnes âgées à domicile et il a montré à cette occasion tout son intérêt.

C'est donc naturellement que dans le cadre des crédits TSN obtenus par le département des LANDES, l'ARS a décidé de rendre cet outil plus performant et plus complet en investissant massivement dans son développement.

Cet outil doit permettre à tous les professionnels de santé de communiquer entre eux, avec les PTA mais aussi les hôpitaux ou toute autre structure intervenant dans le soin et bien sûr de manière sécurisée.

PAACO est centré sur le patient, qui après avoir donné son accord, se voit ouvrir un dossier par son médecin traitant ou à défaut par une autre structure mais qui devra être validée par le médecin traitant qui reste le chef d'orchestre. Il est le seul à choisir

les intervenants professionnels de santé qui auront accès au dossier du patient et à son niveau de confidentialité.

Le premier intérêt de PAACO est le journal : une sorte de mur où chacun des intervenants peut écrire des informations sur le patient qui seront instantanément connues par les autres professionnels autorisés.

PAACO permet aussi avec facilité de définir et d'assurer le suivi d'un plan personnalisé de santé.

Il permet aussi de créer un agenda autour du patient de manière à ce que tous les intervenants soient informés des disponibilités et obligations du patient de manière à optimiser les soins.

Il existe encore beaucoup d'autres fonctions à cet outil qui est toujours en cours d'amélioration par l'ESEA.

Il est ou sera suivant les territoires mis à disposition des Professionnels de santé gratuitement par l'ARS.

Son interopérabilité avec les systèmes d'information des hôpitaux et avec nos logiciels métiers est en cours de finalisation.

Il apporte incontestablement une aide, un gain de temps, une sécurité et une traçabilité des soins au lit du malade.

Comme tous les nouveaux outils il demande une période d'adaptation, mais les facilités de communications, d'échanges et les gains

de temps qui en découlent apparaîtront vite comme des atouts. Son usage sera plus aisé si on se l'approprie progressivement en commençant par le journal.

Dans les Landes où la PTA est la plus avancée de la région, les retours sont très positifs.

PAACO : à quoi ça sert ?



- A suivre, coordonner et planifier la prise en charge de l'ensemble des parcours de santé ;
- A partager un dossier patient regroupant les principales informations nécessaires à la coordination ;
- A communiquer au sujet d'un patient sous forme de messages écrits, de notes vocales, de partages de photos et de documents (SMS sécurisés) ;
- A saisir et organiser des documents métiers ;
- A saisir un Plan Personnalisé de Santé (PPS) et un Plan de Service Individualisé (PSI) ;
- A notifier des alertes et des tâches ;
- A réaliser des actes de téléexpertise ;
- A suivre et organiser l'activité d'une structure de coordination ;
- A renforcer les liens ville-hôpital

Comment l'obtenir

Contactez ESEA :

www.esea-na.fr - 05 56 90 90 90

Dr Jean-Luc DELABANT

Deuxième édition Forum Santé Avenir

**FORUM SUD
SANTÉ OUEST
et AVENIR**
7 > 8 février 2019

La deuxième édition du Forum Santé Avenir (FSA) va avoir lieu les jeudi 7 et vendredi 8 février 2019 à la « Cité Mondiale » de Bordeaux.

Ce rendez-vous annuel, initié et porté par le journal Sud Ouest depuis 2018 a comme thème : **construire une vision de la santé dans les territoires à l'horizon 2030.**

L'URPS, fortement impliquée en 2018, va renforcer sa participation.

Le FSA 2019 se décompose en deux étapes.

Au cours de trois journées préparatoires, les organisateurs, en accord avec le conseil scientifique, ont préalablement réuni un panel d'acteurs pour établir un état des lieux dans trois territoires différents, rural (Guéret), semi-rural (Angoulême), urbain (Bayonne-Anglet-Biarritz).

Ces points de repère initiaux permettront de penser et de construire le système de santé pour demain, acceptable par tous. La méthode utilisée est semblable à celle des grandes structures industrielles quand elles tentent d'analyser les questions du changement. Les acteurs ont pu s'y projeter positivement.

Pendant les deux jours du forum, organisés autour de 4 séances plénières et 21 ateliers, seront reprises les thématiques mises en avant lors des journées préparatoires. Deux grandes questions seront posées :

- Quelles visions portent les territoires ? Restitution des travaux faits lors des journées préparatoires, présentation des constats, analyses, propositions qui peuvent avoir des reliefs différents en fonction des territoires.
- Comment mettre les innovations technologiques et scientifiques au service des territoires ? Ce deuxième temps abordera les dimensions technologiques - y compris celles dont nous n'avons pas conscience aujourd'hui, mais dont les industriels peuvent nous parler - et aussi la dimension santé environnement pour une politique globale à inventer en agissant sur les déterminants de santé et le mode de distribution des soins.

Les transformations de notre système de santé sont inéluctables. Elles doivent se faire au plus près des réalités territoriales. Le court terme (5 ans), le moyen terme (12 ans), le long terme

(25 ans), ouvrent de larges espaces de réflexion et de construction qui doivent s'inscrire dans une perspective collective où, cependant, chaque acteur doit trouver sa juste place.

N'hésitez pas à vous inscrire, contribuer, venir débattre et faire des propositions les jeudi 7 et vendredi 8 février prochains au deuxième Forum Santé Avenir.

Pourquoi l'URPS s'implique-t-elle dans le FSA ?

Parce que l'accès et le recours aux soins dans les différents territoires de Nouvelle-Aquitaine sont un enjeu majeur pour demain, une perspective à penser et à construire, ce qui constitue le cœur des missions de notre structure : **contribuer à l'organisation du système de santé dans notre territoire.** Et aussi parce que le FSA est un lieu où les rencontres nombreuses, diverses, voire inhabituelles sont possibles.

Dr Nicolas BRUGÈRE

**Vous cherchez un remplaçant ?
Vous cherchez un successeur ?**

www.reempla-nouvelle-aquitaine.org

Destiné à toutes les spécialités libérales [reempla-nouvelle-aquitaine.org](http://www.reempla-nouvelle-aquitaine.org) est un site internet innovant et performant de mise en relation de médecins installés avec des remplaçants, collaborateurs, successeurs.

1 584 médecins toutes spécialités libérales l'utilisent activement (1 041 médecins installés et 543 remplaçants).

Nombre de médecins installés par département :

• Charente (16) : 448	• Landes (40) : 653
• Charente-Maritime (17) : 1 103	• Lot-et-Garonne (47) : 451
• Corrèze (19) : 383	• Pyrénées-Atlantique (64) : 1 428
• Creuse (23) : 143	• Deux-Sèvres (79) : 450
• Dordogne (24) : 581	• Vienne (86) : 695
• Gironde (33) : 3 470	• Haute-Vienne (87) : 724

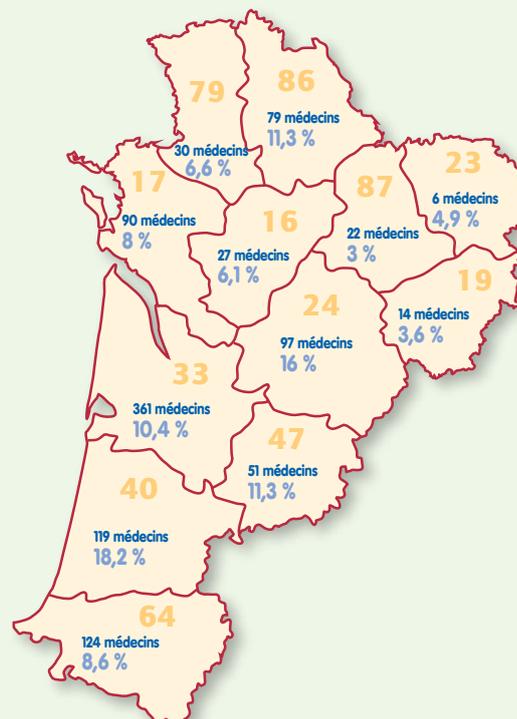
Les annonces sur le site

A ce jour, plus de 100 annonces sont en ligne. Elles couvrent l'ensemble des spécialités libérales.

Au bout de deux mois le médecin doit réactiver l'annonce s'il souhaite l'avoir toujours en ligne ou bien la supprimer si son annonce n'est plus d'actualité.



Comment sont répartis les médecins installés qui l'utilisent ?



Prévenir la transmission des pathologies hivernales : place des mesures d'hygiène de base au cabinet médical



Quel que soit le secteur de soins, l'application au quotidien des mesures d'hygiène de base, appelées précautions standard dans les référentiels soignants¹, contribue à limiter la transmission des micro-organismes de patients à patients, de patients à professionnels et de professionnels à patients. La mise en œuvre de ces mesures « barrière » est d'autant plus importante en cette période d'épidémies hivernales.

Au-delà de la vaccination antigrippale, les précautions standards constituent le moyen le plus efficace pour rompre la transmission des virus respiratoires.

Au cabinet médical, les mesures d'hygiène respiratoire concernent aussi bien les professionnels que les patients. S'il est recommandé d'éternuer ou de tousser préférentiellement au niveau du coude ou en haut de sa manche plutôt que dans ses mains pour limiter le risque de propagation, l'utilisation d'un mouchoir à usage unique pour couvrir le nez et la bouche lors d'une toux réduit plus encore le risque de diffusion. Il est même souhaitable de privilégier le port d'un masque chirurgical pour toute personne (professionnel, patient, visiteur...) qui présente des symptômes respiratoires associés ou non à une fièvre, surtout en présence de sujets fragilisés (jeunes enfants, femmes enceintes, personnes âgées...).

La manipulation et l'élimination de ces supports doivent être systématiquement

associées à une hygiène des mains. Pour une meilleure observance de cette hygiène des mains, mais aussi pour des raisons d'efficacité, le recours aux produits hydroalcooliques (PHA) doit être préféré.

Le caractère virucide des PHA contribue tout autant à la maîtrise de la diffusion des infections respiratoires que des gastroentérites ! Dès lors, la mise à disposition des matériels de prévention (mouchoirs, masques chirurgicaux, PHA...) accessibles aux patients dès leur accueil au cabinet médical, à l'entrée d'une salle d'attente par exemple, constitue un enjeu fort de la maîtrise des infections en secteur libéral.

Quels que soient les supports utilisés, la diffusion de messages pédagogiques destinés aux patients dans les lieux de soins permet également de relayer ces gestes élémentaires de prévention.

Dr Christophe GAUTIER,
Cpias Nouvelle Aquitaine

1 Actualisation des Précautions standard Etablissements de santé, Etablissements médicosociaux, Soins de ville - SF2H, juin 2017 - <https://sf2h.net/publications/actualisation-precautions-standard-2017>



Vaccination anti-grippale : et les professionnels de santé ?

Le 18 Octobre dernier l'assurance maladie lançait la campagne de vaccination saisonnière contre la grippe.

Le Ministère de la santé avait alors insisté sur le faible taux de vaccination des professionnels de santé : 26% seulement l'an dernier alors qu'ils sont particulièrement exposés au virus et pire contribuent à sa propagation.

Début janvier il paraît plus que temps de se faire vacciner pour éviter au maximum la contamination, l'arrêt maladie non rémunéré et le risque de complications pulmonaires.

Si cela n'est déjà fait, vaccinez-vous !!

Dr Dany GUERIN



Journal édité par l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux Nouvelle-Aquitaine - Septembre 2018 -

ISSN 2553-9213
105 rue Belleville - CS 71241
33074 Bordeaux cedex

Tél. 05 56 56 57 10 - Web : urpsml-na.org
Courriel : secretariat@urpsml-na.org

Responsable de la publication :

Philippe ARRAGON-TUCOO
Président de l'URPS - ML Nouvelle-Aquitaine

Comité de rédaction :

Florence BOURGUIGNON - Nicolas BRUGERE
Jean-Luc DELABANT - Dominique DISCAZEUX
Philippe DURANDET - Dany GUERIN
Jocelyne MONROY - Bruno SARDA

Ont participé à ce numéro :

Philippe ARRAGON-TUCOO - Nicolas BRUGERE
Jean-Luc DELABANT - Christophe GAUTIER
Dany GUERIN - Marjorie MARTIN
Marine NARBONNE

Coordination :

Marie-Rose POPINEAU

Dessin :

Philippe TASTET

Design graphique :
www.junglectactus.fr



L'URPS ML Nouvelle-Aquitaine vous donne rendez-vous

Jeudi 7 et vendredi 8 février 2019

Cité mondiale de Bordeaux

2^e édition Forum santé et avenir

- > Innovation
- > Mutations
- > Territoires



En partenariat
avec l'URPS ML
Nouvelle-Aquitaine

4 Conférences plénières :

Conférence 1 : Quelles visions portent les territoires ?

Conférence 2 : Comment mettre les innovations technologiques et scientifiques au service des territoires ?

Conférence 3 : Comment garantir la soutenabilité financière ?

Conférence 4 : Nutrition d'aujourd'hui et de demain : quelles transformations ?

Jeudi 14 mars 2019

Maison des Associations de Mérignac - 55, avenue du Maréchal de Tassigny

14^e Journée des professionnels de santé et des associations de patients

Programme de la journée

9h00 Accueil

9h15 Ouverture par le Président de l'URPS et
le Directeur Général de l'ARS

9h30 Première plénière :
Du neuf dans l'accès aux soins :
La télémédecine et la nouvelle convention
des chirurgiens-dentistes

11h15 Pause et visite des stands

11h45 Seconde plénière :
Les risques et les enjeux de l'ambulatoire

13h00 Repas

14h00 Pause et visite des stands

14h30 Troisième plénière :
Qualité et pertinence des soins :
Enjeux et implication des patients

16h30 Fin

Tous les médecins libéraux et associations de patients de la région Nouvelle-Aquitaine sont conviés à cette manifestation.

Pour toutes ces manifestations si vous souhaitez vous inscrire ou avoir des informations complémentaires, adressez un mail : commissions@urpsml-na.org